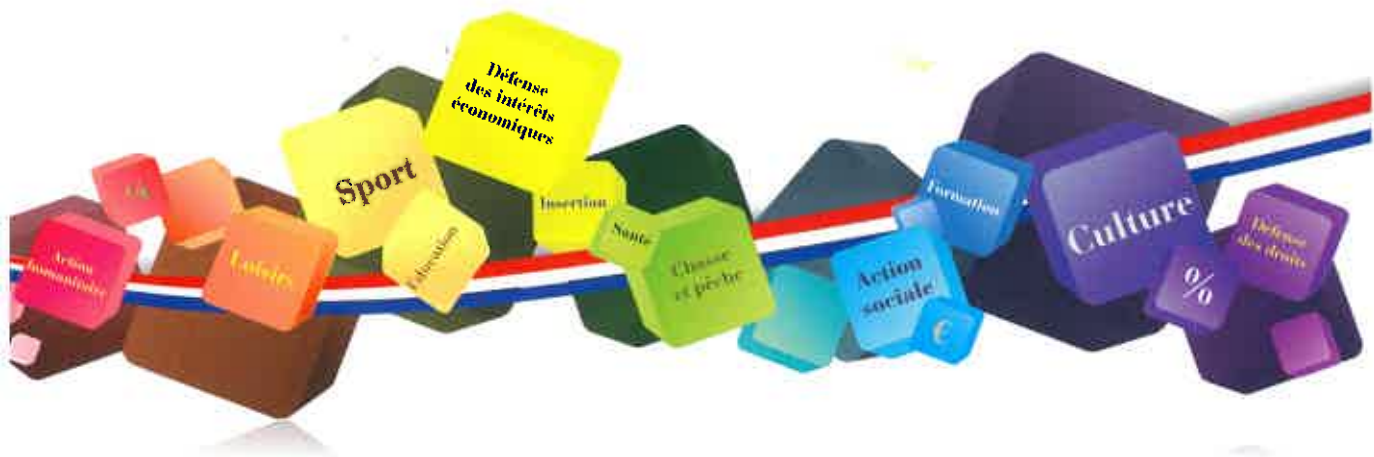


POUR ALLER PLUS LOIN
Retrouvez d'autres articles sur le paysage associatif en ligne sur www.juriseditions.fr

LES GRANDES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS

//// Extrait de *Juris associations*
du 15 octobre 2013
P. 2



PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS

ENQUÊTE NATIONALE

//// Typologie, budget, financement, salariat, bénévolat, gouvernance...
La politique de partenariat entre pouvoirs publics et associations nécessite un système statistique pérenne et cohérent. En participant à l'enquête menée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre d'économie de la Sorbonne (CES) et l'université de Paris I – Panthéon-Sorbonne en partenariat avec *Juris associations*, vous contribuez à une meilleure connaissance du paysage associatif français.

LE CHIFFRE

■ 85 milliards d'euros : tel est le poids économique du secteur associatif en 2011.

LE CONSTAT

■ La baisse des subventions publiques et l'explosion de la commande publique.

LA MUTATION

■ Le financement du secteur associatif s'est principalement appuyé sur une augmentation des ressources privées.

LES ÉVOLUTIONS MAJEURES DU PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS

Pour son deuxième opus, la nouvelle enquête « Paysage associatif français » offre un large panorama de la vie associative française. Zoom sur les évolutions les plus marquantes.

L'objectif majeur des enquêtes « Paysage associatif français » conduites par le Centre d'économie de la Sorbonne est triple : produire les indications chiffrées qui font actuellement défaut sur l'activité économique des associations, cadrer l'activité du secteur dans ses grandes composantes et repérer les tendances lourdes de son évolution. En particulier, il s'agit pour ce dernier objectif d'évaluer comment le secteur associatif s'est adapté ces dernières années aux évolutions économiques, sociales et sociétales et à la crise économique.

Cette deuxième édition de l'enquête « Paysage associatif français »¹ s'appuie sur un échantillon de 7 600 associations. Le questionnaire comprend 90 questions portant sur le profil de l'association, les ressources budgétaires publiques et privées, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil des dirigeants. Afin de favoriser la qualité des comparaisons, la méthodologie de l'enquête conduite entre 2011 et 2012 emprunte les mêmes formes que celle qui a été menée en 2006 et les questions ont le plus souvent été posées dans les mêmes termes. Les données produites portent sur l'année 2011 et les

évolutions présentées le sont comparativement à l'année 2005 pour les budgets et à l'année 2006 pour le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les évaluations monétaires ont été effectuées en euros 2012.

CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

Le nombre d'associations a continué de croître de manière importante malgré une légère décélération comparativement à la période précédente (1999-2005) : le secteur associatif compte en moyenne chaque année 33 000 associations supplémentaires, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,5 % sur la période 2005-2011. Cette augmentation a davantage été portée par les petites associations de bénévoles, dont la croissance annuelle de l'ordre de 3,1 % a été nettement plus rapide que celle des associations ayant recours à l'emploi salarié (+ 1,9 % en moyenne annuelle).

POIDS ÉCONOMIQUE

Le poids économique du secteur associatif a été estimé à 85 milliards d'euros en 2011 – et

ce chiffre semble devoir rester stable en 2012. Le budget du secteur associatif a augmenté en volume de 2,5 % en moyenne annuelle au cours des six dernières années, mais cette croissance moyenne masque cependant des fluctuations importantes. Par ailleurs, une part de l'augmentation du poids du secteur associatif – qu'il n'est pas possible de mesurer actuellement – tient à un phénomène d'externalisation des missions de service public antérieurement remplies dans un cadre public (le plus souvent par le conseil général). Cette externalisation s'explique en grande partie par un coût moindre pour la collectivité des actions réalisées dans un cadre associatif.

FINANCEMENT

Le financement du secteur associatif s'est principalement appuyé sur une augmentation des ressources privées à un rythme annuel moyen de 3,1 %, beaucoup plus rapide que celle des financements publics, de l'ordre de 1,9 % durant la même période. La privatisation des ressources des associations s'explique par l'augmentation de la participation des usagers aux services rendus par les associations. En effet, si l'on ajoute aux ventes en direction des usagers le produit des cotisations versées pour adhérer à une association – qui sont, dans la très grande majorité des cas, payées par les usagers des associations –, on observe que 47 % des ressources du secteur associatif proviennent des usagers.

SUBVENTION ET COMMANDE PUBLIQUE

La transformation la plus notable intervenue en matière de financement public tient au double phénomène de baisse des subventions publiques et d'explosion de

¹ Enquête réalisée avec le concours de la Fondation Crédit coopératif, du ministère de la Culture et de la Communication, de la Caisse des dépôts, de l'Institut CDC pour la recherche, de la Fédération nationale du Crédit mutuel et de Chorum. V. Tchernonog, *Le Paysage associatif français, Mesures et évolutions*, 2^e éd., Éditions Juris / Dalloz, nov. 2013.

LA MAUVAISE NOUVELLE

■ La précarisation croissante de l'emploi salarié.

LA TENDANCE

■ Les participations bénévoles semblent prendre de plus en plus la forme de « prestations » ponctuelles.

la commande publique. En six années, la masse des subventions publiques a baissé de 17 % tandis que celle des commandes publiques a explosé : + 73 % en six ans, soit une augmentation annuelle moyenne de 9,6 %. Les subventions publiques représentaient en 2005 les trois cinquièmes des financements publics ; désormais, subventions publiques et commandes publiques ont un poids comparable dans les budgets associatifs. Par ailleurs, le développement de la commande publique a surtout profité aux associations employeuses de taille importante remplissant des missions de service public, au détriment des associations moyennes, dont l'existence participe à la nécessaire diversité du monde associatif.

BÉNÉVOLAT

Le volume du travail bénévole est toujours en expansion malgré une décélération de sa croissance comparativement à la période précédente : le bénévolat a progressé dans la dernière période à un rythme annuel de 3 %. L'évolution la plus notable est celle du nombre de participations bénévoles dans les associations, qui a augmenté en moyenne annuelle de 6,9 %. Cette évolution pourrait traduire en partie une modification en nature du bénévolat : les participations des bénévoles semblent prendre de plus en plus souvent la forme de « prestations » ponctuelles de personnes par ailleurs peu engagées dans l'association mais donnant un coup de main occasionnel et se développer en majeure partie au sein des associations employeuses.

EMPLOI SALARIÉ

Les sources publiques sur l'emploi salarié² fournissent de façon régulière des données

en volume sur l'emploi salarié associatif³. La synthèse des données publiques existantes tend à montrer que le nombre d'emplois salariés (à plein temps ou à temps partiel) a continué d'augmenter de 1,8 % sur l'ensemble de la période, soit à un rythme annuel de 0,3 %. Toutefois, cette évolution moyenne est la résultante d'une croissance de l'emploi salarié jusque fin 2010 et d'une stagnation de l'emploi depuis cette date. Elle doit également être mise en regard de l'évolution de la masse salariale qui a augmenté en volume à un rythme plus rapide de 15 % sur la période, soit 2,4 % par année. L'emploi s'est donc maintenu et l'augmentation du financement du secteur associatif a principalement servi à supporter le coût de la professionnalisation du secteur et sans

doute également celui du vieillissement des salariés des associations.

Parmi les conséquences à long terme des grandes évolutions observées au cours des dernières années, deux d'entre elles retiennent particulièrement l'attention. D'une part, l'accélération de la privatisation du financement du secteur à partir d'une augmentation importante de la part des usagers aux services rendus est de nature à subordonner de façon croissante les services rendus par les associations à la solvabilité de leurs usagers. D'autre part, la mutation très rapide des subventions publiques en commandes publiques dans la période récente peut générer une transformation en profondeur des fonctions remplies par le secteur associatif. ■

Tableau 1.

ÉVOLUTIONS MAJEURES DU SECTEUR ASSOCIATIF*

	Volume ou valeur en 2011	Augmentation en six ans	Augmentation annuelle moyenne
Nombre d'associations	1 300 000	+ 19 %	+ 2,8 %
Budget total	85 MRD €	+ 16 %	+ 2,5 %
Nombre d'emplois salariés**	1 800 000***	+ 1,8 %	+ 0,3 %
Masse salariale	34 MRD €	+ 15 %	+ 2,4 %
Financement privé	43 MRD €	+ 20 %	+ 3,1 %
Financement public	42 MRD €	+ 12 %	+ 1,9 %
Subventions publiques	21 MRD €	- 17 %	- 3,1 %
Commandes publiques	21 MRD €	+ 73 %	+ 9,6 %
Nombre de bénévoles	15 000 000 à 16 000 000	—	—
Volume du bénévolat	1 072 000 ETP	+ 16 %	+ 3,1 %
Nombre de participations bénévoles****	24 000 000	+ 39 %	+ 6,9 %

* Les évolutions présentées sont corrigées de l'inflation. — ** Données de l'Acoss pour l'emploi salarié. — *** Temps plein ou temps partiel. — **** Évolution mesurée sur cinq ans.

Source : enquête CNRS – Centre d'économie de la Sorbonne, « Le paysage associatif français », 2011-2012.

2. Déclarations annuelles de données sociales (DADS), Acoss, Insee – Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

3. Sur l'emploi associatif, voir JA n° 459/2012, p. 19.



➔ POUR ALLER PLUS LOIN

Le Paysage associatif français | Mesures et évolutions
V. Tchernonog, 2^e éd., Éditions Juris / Dalloz, nov. 2013

RESSOURCES : DES FINANCEMENTS EN MUTATION

Un des objectifs premiers des enquêtes « Paysage associatif français » est d'élaborer des données relatives au financement du secteur associatif, pour lequel il n'existe actuellement aucune autre source¹. Focus sur les éléments recueillis.

Quelle est la nature des ressources budgétaires des associations ? Quelle est l'origine des financements des associations ? Comment les acteurs publics y participent-ils ? Quelles sont les transformations profondes intervenues dans ces domaines ces dernières années ? Autant de questions auxquelles tente de répondre l'enquête « Paysage associatif français »².

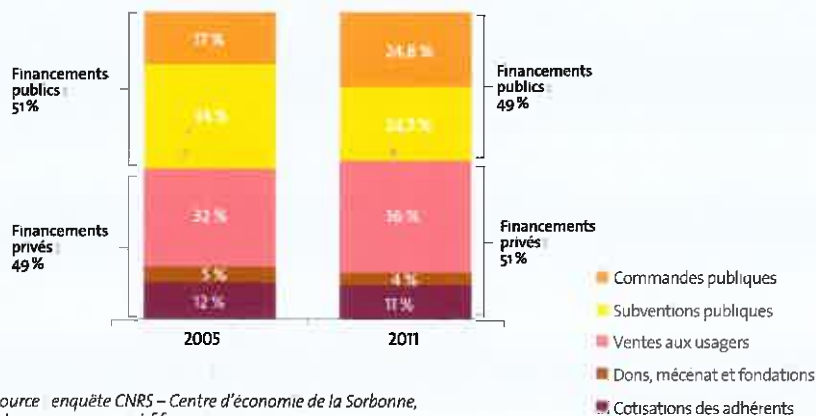
La comparaison à six ans d'intervalle des structures de financement du secteur montre d'importantes transformations. En 2005, les subventions publiques représentaient plus du tiers du financement total, soit un poids deux fois supérieur à celui des commandes publiques à la même date. Subventions et commandes publiques ont désormais un poids comparable dans le budget total du secteur : respectivement 24,7 % et 24,8 % (voir graphique ci-contre).

La transformation rapide des subventions en commandes publiques a plusieurs origines. Tout d'abord, un changement de philosophie dans le financement public des associations car les incertitudes pesant sur le statut juridique de la subvention au regard

des réglementations européenne et nationale – surtout en l'absence de définition légale de celle-ci – conduisent les collectivités publiques à développer les commandes

publiques pour éviter les risques de requalification des subventions en commandes publiques. D'autre part, la montée en charge des collectivités territoriales dans le financement du secteur associatif contribue aussi à cette évolution, les régions et les conseils généraux ayant tendance à préférer les financements de type commandes aux subventions pour des motifs variés (formatage des actions des associations en fonction des politiques conduites au niveau local, meilleure visibilité des acteurs publics). ■

Poids des subventions et des commandes publiques dans les budgets associatifs en 2005 et 2011



1. Ce sujet est cependant de plus en plus exploré notamment grâce aux enquêtes conjointes de France Active et de la CPCA ; voir JA n° 457/2012, p. 16 et JA n° 477/2013, p. 18.

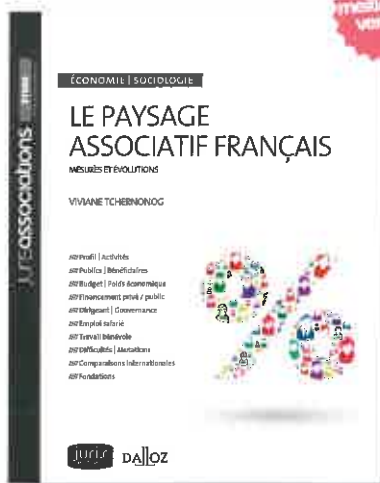
2. Enquête réalisée avec le concours de la Fondation Crédit coopératif, du ministère de la Culture et de la Communication, de la Caisse des dépôts, de l'Institut

CDC pour la recherche, de la Fédération nationale du Crédit mutuel et de Chorum. V. Tchernonog, *Le Paysage associatif français, Mesures et évolutions*, 2^e éd., Éditions Juris / Dalloz, nov. 2013.



AUTEUR
TITRE

Viviane Tchernonog
Chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne (UMR CNRS n° 8174), université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne



Économie | Sociologie

Le paysage associatif français

Mesures et évolutions

Coll. Hors-série Juris associations
272 pages • 35 €

➤ Le seul état statistique complet des associations en France

➤ Une nouvelle édition enrichie de commentaires de spécialistes pour mieux comprendre les dynamiques d'évolution du secteur associatif

AU SOMMAIRE

- Préface de VALÉRIE FOURNEYRON, ex-ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
- L'édito des partenaires
- Contexte, objectifs et méthodologie
- Profil et organisation des associations
- Travail bénévole
- Les dirigeants bénévoles des associations : une lente évolution
- Formes particulières de l'emploi salarié
- Mesure, évolution et concentration des budgets associatifs
- Financement public et privé des associations
- Difficultés du monde associatif
- Trois éclairages pour mieux comprendre les associations
- Évolutions majeures
- Postface de HUGUES SIBILLE, président de l'Avise, ancien délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale

UNE ENQUÊTE SCIENTIFIQUE CONDUITE PAR

VIVIANE TCHERNONOG, économiste, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), au Centre d'économie de la Sorbonne (CES) — unité mixte de recherche (UMR) CNRS-université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne n° 8174 — et membre de l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES).

Ont également contribué à l'ouvrage :

LIONEL PROUTEAU, MURIEL TABARIÉS, HENRI NOGUÈS, EDITH ARCHAMBAULT, ERIKA FLAHAULT, COLAS AMBLARD, ODILE DE LAURENS, BRIGITTE CLAVAGNIER ET MATTHIEU HÉLY.

BON DE COMMANDE à retourner accompagné du règlement à Dalloz - 80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

ISBN	COLLECTION	TITRE DE L'OUVRAGE	PRIX	QTE	TOTAL
978-2-24-713056-6	Hors-série Juris	Le paysage associatif français	35 € TTC		
Frais de port (pour l'étranger, nous consulter)					0,01 €

Règlement par :

- Chèque ci-joint à l'ordre des éditions Dalloz
 Mandat administratif
 Carte bancaire (signature obligatoire)

N° :

Expire fin :

Signature ou cachet : _____ Date _____

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Courriel _____



279936

Juris éditions, un département des Éditions Dalloz - RCS Paris 572 195 550
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.